



Procès-verbal de l'assemblée générale 2015 de l'AVEP du

vendredi 4 septembre 2015

1. Salutations du président

David Moret souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale ordinaire de l'Avep. Il salue notamment la présence du chef de département, M. **Oskar Freysinger**, du chef de service, M. **Claude Pottier**, de la présidente de la FMEP, Mme **Marylène Volpi Fournier** ainsi que du nouveau directeur de la Fédération, M. **Urs Zenhäusern**. Salutations particulières aux anciens présidents de l'AVEP et aux directeurs des écoles professionnelles.

2. Protocole de l'Assemblée générale 2014

Des copies du PV de l'Assemblée générale 2014 ont été distribuées dans les différentes salles des maîtres des écoles professionnelles. Ainsi, la lecture n'en est pas demandée. Suite à une demande des représentants des ateliers de Sion, le secrétaire précise qu'une phrase manquait dans la version du PV déposée à Sion. Dans son intervention M.Pottier précisait : « L'objectif est de conserver le niveau général des CIE, qui coûtent moins cher en Valais et sont d'excellente qualité. »

Le contenu du PV est accepté sans autre demande de modification. Le président remercie le secrétaire Gilles Fellay pour son travail.

3. Rapport du président

Le début de cette année 2015-2016 est fortement symbolique puisque le passage de 25 à 23 périodes met fin aux dernières mesures discriminatoires au sein du secondaire 2 valaisan à travers l'intégration complète de la loi sur le statut et traitement. Durant l'année, un autre texte, l'Ordonnance sur les CIE a également été validée par le conseil d'Etat. Ces deux textes marquent la fin de plus de 10 ans de travail législatif pour l'AVEP. Pour ce qui est du statut et traitement, c'est une réussite quasi inespérée si l'on se souvient des premières discussions sur l'harmonisation, où l'on ne donnait à l'enseignement professionnel, de tout côté, que peu d'espoir de rejoindre le statut du secondaire 2 général. Je voulais remercier à ce propos M. Pottier qui a toujours soutenu nos propositions, car il est clair que sans l'appui du chef de service, jamais nous n'aurions pu atteindre cet objectif.

Concernant les CIE, votre association a répondu aux craintes de nos collègues des ateliers face à la nouvelle ordonnance. Des séances ont été organisées pour que chacun puisse bien comprendre la teneur de ce texte. J'aimerais dire mon respect et mon admiration pour tous les membres qui ont participé nombreux à ces séances. Votre participation est la preuve de l'intérêt que vous portez à la formation professionnelle. Pour

les absents, je remercie d'ores et déjà M. Pottier pour rappeler les grandes lignes de ce texte.

Au niveau de la FMEP, le referendum d'il y a une année a passablement occupé votre comité. Distribution de tract, séances, discussion avec les collègues... votre comité a participé pleinement à ce résultat plus qu'honorable (42%).

Les réunions avec le chef de service, les directions, les réunions de délégués à la FMEP, à la caisse de retraite, au conseil de rédaction de Résonnance furent les autres activités de votre comité durant cette année.

Les interventions étant nombreuses et certaines devant prendre plus de temps que d'habitude, je clos ce billet en remerciant encore une fois les délégués de notre association ainsi que tous les membres, présents et fidèles lors de toutes les assemblées FMEP (dont une séance à Sierre où l'AVEP fut certainement, au pro rata de ses membres, l'association la mieux représentée), CPVAL ou AVEP, comme vous l'êtes ce soir ici à Sion.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Je profite pour introduire un point 5 et demi puisque un changement aura lieu, non pas dans le comité, mais au niveau des vérificateurs des comptes.

Christian Pfaffen hat als Revisor seinen Abschied gegeben. Er übte diese Funktion seit 1989 aus. Nous le remercions pour ces 26 ans de bons et loyaux services.

Eine kompetente Nachfolgerin für seinen Job hat er in der Person von Sandra Burgener bereits gefunden.

Le caissier présente ensuite les comptes qui laissent apparaître des recettes de CHF 70'361.20 pour des dépenses de CHF 40'540.05. Le bénéfice de l'exercice se monte ainsi à 29'821.15. La fortune de l'AVEP au 31 juillet 2015 est de CHF 173'215.55.

Sur proposition des rapporteurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

5. Démission et élection au sein du comité

Le président annonce une double démission.

- Florian Chappot, en poste depuis 2008.

Sa facilité oratoire et sa persévérance à défendre de nombreux dossiers qu'il maîtrisait de manière convaincante font de lui une personnalité marquante. Arrivant aux séances le casque sous le bras et la tablette numérique dans son sac, il savait toujours où aller chercher les textes de lois pour donner à ses arguments une assise juridique digne du conseiller municipal qu'il est devenu en 2012 à Sion.

Thibault Schönmann lui succède. Enseignant à 100% à l'EPTs en informatique depuis 2001, il est marié, père de 4 enfants et domicilié à Evionnaz.

- Patrick Pitteloud, également au comité depuis 2008

Sa défense des métiers techniques fut notre garde-fou durant de longues années. Ses interventions tranchées contrastaient avec sa personnalité affable. Il laissera un vide au sein du comité, car aucun collègue des métiers techniques n'a pu être trouvé pour le remplacer.

Le secrétaire annonce ensuite la démission de David Moret après 8 ans de présidence. Au-delà de son engagement au service de l'AVEP, deux termes aident à qualifier l'homme : convivialité et théâtre. Son intérêt pour les belles choses et les bons vins, son

esprit de dialogue ont été des atouts lorsqu'il fallait négocier afin de résoudre des situations parfois tendues. Ses talents d'homme de théâtre ont aussi fait merveille pour la défense de l'AVEP et lui serviront à n'en pas douter pour la suite de sa carrière d'enseignant et dans le cadre de ses nouveaux engagements culturels. Un grand merci à David.

Pour le remplacer non en tant que président, mais en tant que membre du comité, l'AG accueille Alexandre Cippola. Ce juriste de formation travaille à Martigny et à l'Ecole intercantonale de laborantins (EIL) à CIMO Monthey. Il habite à Troistorrens, est député suppléant, marié et père d'une fille de 2 ans.

Une redistribution est donc faite dans les différents rôles du comité.

Le secrétaire-caissier Gilles Fellay prend le poste de président. Pour lui succéder, le comité propose Jérôme Lorenz au poste de secrétaire-caissier.

L'AG accepte ces nouvelles nominations par acclamation.

6. Proposition du don de CHF 1000.-

L'AVEP a choisi cette année de soutenir par ce don le travail de La Thune. Son représentant Gérard Moulin présente les activités de cette association qui vise la réinsertion sur le marché professionnel de personnes en panne de pratique. Ils peuvent ainsi exercer à nouveau leurs compétences et se faire valoir sur le marché du travail. M.Moulin remercie les membres de l'AVEP pour leur générosité.

7. Message de Mme Volpi Fournier, FMEP

Mme Volpi annonce la nomination du nouveau Directeur de la FMEP, M. Urs Zenhäusern. Elle annonce les mesures budgétaires en défaveur du personnel de l'Etat, avec un coefficient de 0.6 pour les parts d'expérience et les primes de performance. Le personnel de l'administration est peu plus touché cette fois-ci. Par le passé, cela avait été les enseignants avec l'âge de la retraite.

Elle déplore ces économies sur un public captif. « On s'en prend aux gens les plus fidèles, ce qui va à l'encontre des félicitations qu'on aimerait davantage ».

Elle salue le passage à 23 heures hebdomadaire, qui s'est fait avec une belle solidarité.

8. Message de M. Urs Zenhäusern, FMEP

Le nouveau Directeur de la FMEP remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée. Il annonce que 2 chantiers s'ouvrent à lui au moment de sa nouvelle nomination. Le premier est le budget 2016, avec des mesures difficiles et disproportionnées qui sont annoncées. Il déplore les coupures dans la caisse de pension. Il déplore ce mauvais signal qui est donné à l'économie privée. Le 2^e chantier concerne les budgets suivants.

Il demande également d'accepter le décret du 29 novembre 2015 sur les nouvelles sources de revenu de l'Etat.

9. Intervention de M. Pottier, chef de service

M. Pottier présente la maturité professionnelle et l'ordonnance sur les CIE en force depuis une année. Il annonce qu'un bilan sera établi à la fin de cette année.

Il présente également les nouveaux plans de scolarité qui ont été élaborés pour les 10 prochaines années. Le principe consiste à calquer les vacances des écoles professionnelles sur celles de l'école obligatoire. Principal changement, 2 semaines de vacances seront planifiées en automne et une seule à Pâques. Les 2 semaines de vacances à Noël restent inchangées, tout comme la semaine de Carnaval.

10. Intervention de M. Freysinger, chef du département

M. Freysinger fait remarquer que les comptes sont dans le rouge depuis qu'il est entré au gouvernement. Il relève que les salaires de la fonction publique ne seront pas baissés, mais que l'indexation au niveau du coût de la vie est moins élevée.

Il annonce que les horaires hebdomadaires sont désormais pour tous de 23 heures, sauf pour les professeurs de gymnastique qui sont à 26, et pour les CIE, car il s'agit d'une législation fédérale.

Par rapport aux frais de garde, ce sont des raisons économiques qui empêchent leur octroi, ce qui fait qu'il y n'y a pas d'équité entre le personnel de l'Etat et les enseignants. Il explique les enjeux du référendum du 29 novembre sur le « Décret concernant l'application des dispositions sur le frein aux dépenses et à l'endettement ». Il avertit que si ce décret du gouvernement est rejeté, 25 à 30 millions de nouvelles recettes seront biffées, ce qui impliquera des coupes supplémentaires de 7 à 10 millions dans son département. Il appelle donc à ce que l'on gagne ce référendum.

11. Divers

Les interventions des invités ayant été nombreuses et nourries cette année, David Moret propose de ne pas prolonger plus longuement la séance. Il remercie tous les orateurs ainsi que tous les participants pour leur présence. Il invite tout le monde à se retrouver autour du traditionnel buffet.